

FORMATION PROFESSIONNELLE À L'ÉDUCATION VISUELLE

basée sur la Méthode BATES

Amélioration de la fonction visuelle par l'éducation

PARIS 2026 - 2027



Prépare à l'enseignement de l'éducation visuelle, basée sur la méthode Bates en apprenant à la fois à améliorer sa propre fonction visuelle et à devenir enseignant de cette approche.



Pour tout renseignement complémentaire :

contact@ecoledelavue.com / T : +33 (0)6 70 93 07 18
www.ecoledelavue.com

LA FORMATION

OBJECTIF

L'objectif de cette formation professionnelle est de préparer les participants à enseigner l'éducation visuelle, que ce soit en petits groupes, lors de stages ou en cours individuels. Le programme de la formation inclut présentations théoriques, démonstrations, temps d'expérience personnelle, pratiques d'enseignement en petits groupes, échanges et lecture

CRITÈRES PRÉALABLES



Avant de commencer la Formation, il est indispensable que les candidats aient suivi **un minimum de 4 séances individuelles** de l'Education Visuelle avec un(e) enseignant(e) certifié(e) /ou 2 stages en groupes.

Le travail personnel d'amélioration de la fonction visuelle sera ainsi initié et se poursuivra pendant les semaines de formation aussi bien que pendant les intersessions.

De plus il sera demandé à chaque candidat :

- Un C.V
- Une lettre de motivation
- Un compte rendu de son expérience de la Méthode Bates
- Son histoire visuelle
- Un bilan ophtalmologique

Un entretien physique ou en visio-conférence avec les formatrices sera programmé.



CONTENU

Les principes fondamentaux de la fonction visuelle :

- La relaxation des yeux et du mental
- Les différents aspects du mouvement
- La fixation centrale ou centralisation par rapport à la vision périphérique
- « L'intérêt pour » et « l'attention à » ce que l'on regarde. La présence.
- La mémoire et l'imagination, son rôle dans la fonction visuelle
- L'identification des habitudes visuelles et le ré-apprentissage des bonnes habitudes pour « mieux voir ».

Et :

- Des notions d'anatomie et de physiologie de la fonction visuelle
- Des notions d'optique
- L'étude des dysfonctionnements les plus courants : myopie, hypermétropie, presbytie, astigmatisme, strabisme
- De quelle manière les deux yeux travaillent ensemble
- Une introduction aux pathologies oculaires pour la mise en place des protocoles d'accompagnement en complémentarité avec les protocoles médicaux de l'ophtalmologue.

Seront aussi abordés :

- a. Une approche holistique de la fonction visuelle
- b. L'influence de la posture du corps sur la posture visuelle et par conséquent, sur la vision
- c. L'influence des émotions et le stress
- d. Le lien entre fonction visuelle et système nerveux autonome

Enfin, en modules 2, 3 et 4 se tiendront des cours supervisés d'enseignement pratique. Les examens (cours d'enseignement) peuvent se dérouler à la suite du module 4 **en fonction du nombre de stagiaires**. Dans cette éventualité, les examens auront lieu le samedi, dimanche et peut-être le lundi. Ce sera confirmé ultérieurement.

MODALITÉS de FORMATION

La formation comprend 4 modules. Chaque module d'enseignement dure 6 jours. Sont obligatoires pour la certification :

- la présence aux 6 jours complets des 4 modules d'enseignement
- la lecture des ouvrages recommandés
- la remise des devoirs aux dates indiquées
- la tenue d'un journal sur l'évolution de la fonction visuelle du stagiaire durant sa formation
- la tenue d'un journal de bord des leçons données par le stagiaire lors de l'enseignement pratique supervisé.
- la rédaction d'un mémoire de fin de formation.
- la présence aux 8 supervisions en ligne obligatoires, 4 pendant la formation, 4 dans les 6 mois suivant la fin de la formation.

Les dates de la nouvelle formation à PARIS : session 2026 - 2027**2026**

Module 1 : du lundi 13 au samedi 18 avril

Module 2 : du lundi 29 juin au samedi 4 juillet

Module 3 : du lundi 2 au samedi 7 novembre

2027

Module 4 : du lundi 5 au samedi 10 avril (*Dates 2027 à confirmer*)

Nombre de places limité

LIEU : MAISON D'ACCUEIL DE L'ASSOMPTION,

17, rue de l'Assomption, 75016 PARIS

TARIFS

Inscription avant 30 janvier 2026..... 4360.00 €

Inscription après 30 janvier 2026..... 4700.00 €

Ces prix comprennent l'enseignement, la pratique d'enseignement sous supervision et la communication d'un important dossier d'outils pédagogiques et de textes numérisés.

MODALITÉS DE PAIEMENT

Un acompte de 1 800 € est demandé pour réserver la place dans la formation. Il est non remboursable, sauf en cas d'annulation par L'École de la Vue. Le solde de l'inscription peut être échelonné, si nécessaire, en 4 paiements dus au plus tard, 10 jours avant le début de chaque module.